



Antennes-relais : l'appel à candidatures pour les villes-pilotes lancé

18/09/2009 10:16

Gouverner par [Sabine Casalonga](#)

L'appel à candidatures destiné aux communes pour les tests de réduction de l'exposition aux ondes électromagnétiques des antennes-relais, annoncé par le gouvernement à l'issue de la table ronde sur les radiofréquences en mai dernier, a été lancé jeudi 17 septembre, selon un communiqué du Meeddm.

Ouvert jusqu'au 31 octobre, l'appel à candidatures a été lancé par le comité opérationnel, installé le 7 juillet dernier par Chantal Jouanno et présidé par François Brottes, député de l'Isère.

Une simulation numérique, complétée par une étude sur le terrain, permettra d'évaluer l'impact d'un abaissement de l'exposition sur la couverture des territoires, sur la qualité du service et sur le nombre d'antennes, précise le Meeddm dans son communiqué. Différents seuils d'exposition maximum, en pics et en moyenne, compris entre les seuils réglementaires (41 et 61 V/m) et une valeur basse de 0,1V/m seront étudiés. Le comité sera également chargé d'expérimenter de nouvelles procédures de concertation et d'information locales lors des projets d'implantation d'antennes-relais.

10 à 20 communes seront retenues pour les expérimentations sur les antennes et 5 pour celles sur la concertation qui seront menés entre novembre 2009 et avril 2010 à l'aide d'un budget d'un million d'euros. Une cinquantaine de communes se sont déjà déclarées candidates.